

Evolution économique de l'agriculture suisse de 1990 à 1999

Analyse des exploitations de référence du Dépouillement centralisé

Dierk Schmid, Beat Meier et Judith Hausheer, Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles (FAT), CH-8356 Tänikon

En 1999, le revenu agricole moyen de toutes les exploitations s'élève à 53 800 francs, ce qui correspond au niveau des années 1996 à 1998. Le revenu agricole correspond à la différence entre le rendement brut et les coûts réels. En 1999, il rémunère, d'une part, le travail effectué par 1,3 unités de main-d'œuvre familiale, d'autre part, les capitaux propres de 367 000 francs investis dans l'exploitation. Outre la consommation et l'épargne privée, le revenu agricole doit également permettre de constituer des réserves pour maintenir l'exploitation (les amortissements ne tiennent pas compte du renchérissement), financer de nouveaux investissements et économiser pour la retraite. L'évolution varie d'une région à l'autre. En 1999, les exploitations de plaine ont affiché des revenus plus bas, ce qui s'explique notamment par les pertes dans la production végétale dues aux

conditions météorologiques défavorables et par le nouveau système des paiements directs. Les exploitations situées en région de montagne avec une part peu élevée en grandes cultures étaient moins concernées par les conditions météorologiques défavorables et ont pu profiter de la modification du système des paiements directs. Les exploitations de plaine subissent des pertes de revenu de 5% par rapport aux années 1996 à 1998, alors que les exploitations de la région des collines et celles situées en montagne peuvent afficher une hausse de 4%, respectivement de 13%.

La nouvelle politique agricole (PA 2002) a entraîné également des changements au niveau de l'évaluation de la situation économique de l'agriculture. La nouvelle méthode est appliquée pour la première fois (voir encadré) et se base sur l'ordon-

nance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture (RS 919.118). Grâce à la pondération des résultats des exploitations individuelles, les exploitations de référence permettent de représenter la situation économique d'environ 55 000 exploitations agricoles, ce qui correspond à plus de 90% de la surface et de la production.

Sommaire	page
Rendement brut	2
Paiements directs	2
Coûts réels	3
Revenu du travail dans les régions	3
Divers paramètres relatifs au revenu	4
Nouveautés méthodologiques	4

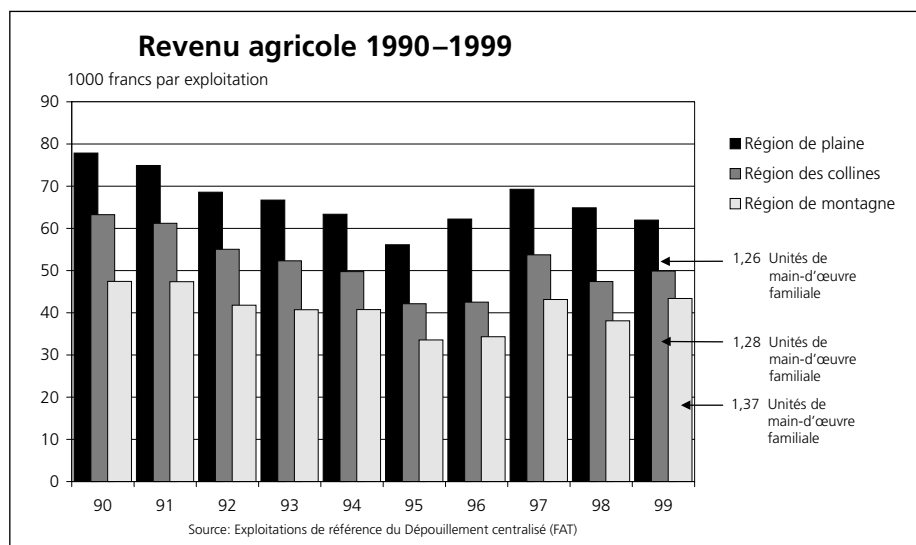


Fig. 1: Revenu agricole par exploitation de 1990 à 1999

Rendement brut

Le rendement brut comprend notamment les ventes de produits, les paiements directs ainsi que les livraisons au ménage de l'exploitation. Par rapport aux années précédentes (1996 à 1998), les résultats de 1999 varient d'une région à l'autre. Les exploitations situées en région de plaine subissent des pertes plus importantes (-3.5%) alors que celles situées dans la région des collines (-0.1%) présentent une situation stable et celles en région de montagne (+4.3%) affichent des rendements bruts plus élevés. En 1999, les exploitations de plaine ont souffert de lourdes pertes dans les grandes cultures suite aux conditions météorologiques défavorables. Dans l'élevage de bétail bovin, la baisse du prix du lait à partir du 1er mai 1999 a entraîné un recul du rendement brut d'environ 5% (par rapport à la période de 1996 à 1998). Les exploitations de plaine ont réussi à compenser en partie la baisse du prix du lait en augmentant les quantités (rendement brut du lait -3%). En région de montagne, la quantité de lait produite a également baissé, ce qui s'est traduit par un recul du rendement brut du lait de 10%.

Paiements directs

Au niveau des paiements directs, le nouveau système introduit en 1999 dans le cadre de la politique agricole 2002 a des conséquences considérables. L'augmentation moyenne de 2%, soit 801 francs par exploitation, par rapport à la période de 1996 à 1998, cache des différences régionales importantes. En 1999, les exploitations situées en région de plaine obtiennent des paiements directs de 4% moins élevés (-1400 francs), alors que les exploitations situées dans la région des collines (+1%; +400 francs) et celles situées en région de montagne (+11%; +5100 francs) ont pu profiter de la modification du système des paiements directs. La contribution à la surface introduite en 1999 pour les exploitations fournissant les prestations écologiques requises ne peut pas pleinement compenser les anciens paiements directs, en particulier en région de plaine. Les nouveaux paiements directs pour la garde d'animaux consommant des fourrages grossiers s'élèvent en moyenne à 7700 francs en région de montagne et à 1800 francs en région de plaine.

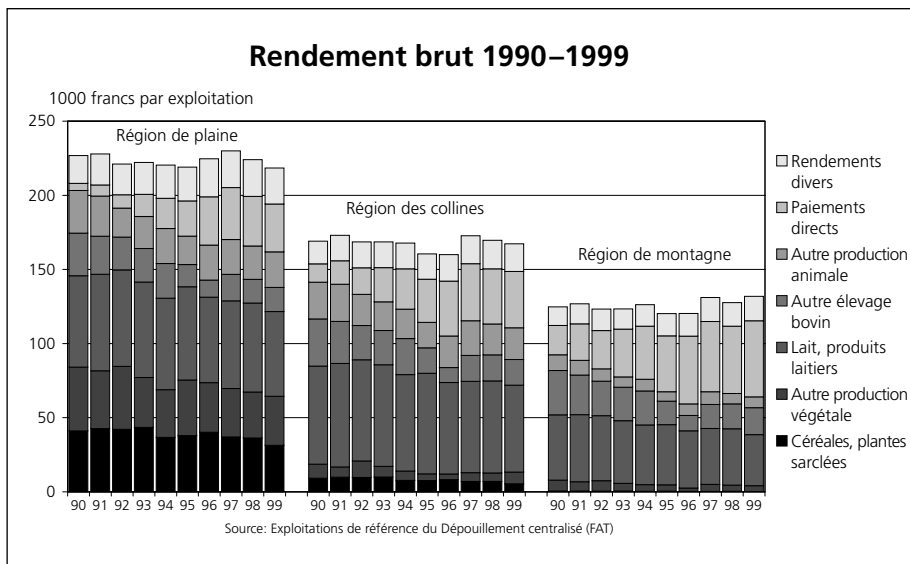


Fig. 2: Rendement brut dans les régions de 1990 à 1999

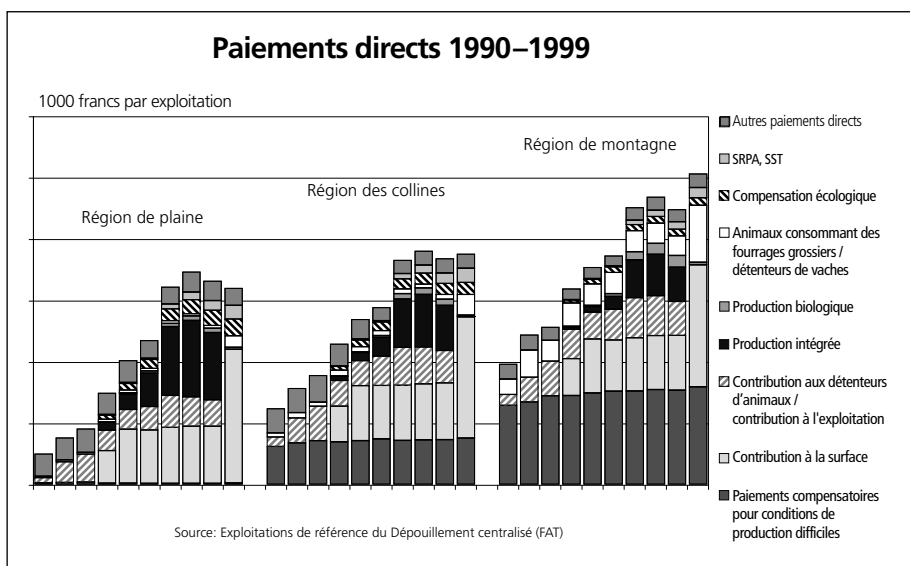


Fig. 3: Paiements directs dans les régions de 1990 à 1999

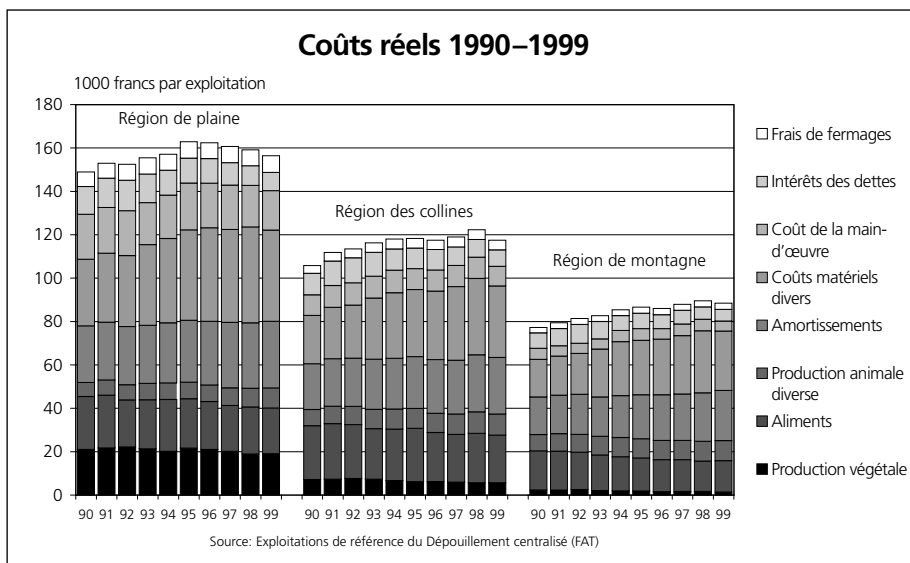


Fig. 4: Coûts réels dans les régions de 1990 à 1999

Coûts réels

En 1999, les coûts réels totaux sont inférieurs de presque 2% à ceux des années 1996–1998. Comme les années précédentes, les frais de la main-d'œuvre salariée (moins d'employés) ainsi que les intérêts des dettes (niveau plus bas des taux d'intérêt) ont baissé. Des économies considérables ont pu être réalisées au niveau des réparations de bâtiments et de machines, position qui avait affiché une augmentation exceptionnelle en 1998 (voir coûts matériels, fig. 4).

Dans bon nombre de cantons, l'année 1999 représente une brèche de calcul fiscal suite à la conversion au système d'imposition selon le revenu acquis. C'est pourquoi les réparations ont souvent été anticipées en 1998.

Revenu du travail dans les régions

Le revenu du travail (revenu agricole moins intérêts calculés pour les fonds propres investis dans l'exploitation, taux d'intérêt en 1999: 3.02%) rémunère le travail des unités de main-d'œuvre familiale non salariées. En 1999, le revenu du travail annuel par unité de main-d'œuvre familiale s'élève en moyenne de toutes les régions à 33 050 francs, ce qui correspond au niveau de l'année précédente et représente une augmentation de 5% par rapport à la moyenne de 1996 à 1998. Comme pour le revenu agricole, le revenu du travail affiche un recul dans la région de plaine (-2%) et une augmentation dans la région des collines (+8%) et dans la région de montagne (+19%). Malgré cette amélioration, les exploitations de montagne n'atteignent, en 1999, pas plus de 24 747 francs par unité de main-d'œuvre familiale pour rémunérer leur propre travail.

Les différences au niveau du revenu ne sont pas uniquement importantes entre les régions. A l'intérieur d'une même région, l'analyse de la variabilité (voir figures) montre également des différences considérables entre le quart des exploitations qui présentent les revenus du travail les plus élevés par unité de main-d'œuvre familiale (4° quartile) et le quart qui présente les revenus du travail les plus bas (1° quartile). En région de plaine, le quart supérieur des exploitations dépasse le salaire comparable tandis que dans la région des collines, le

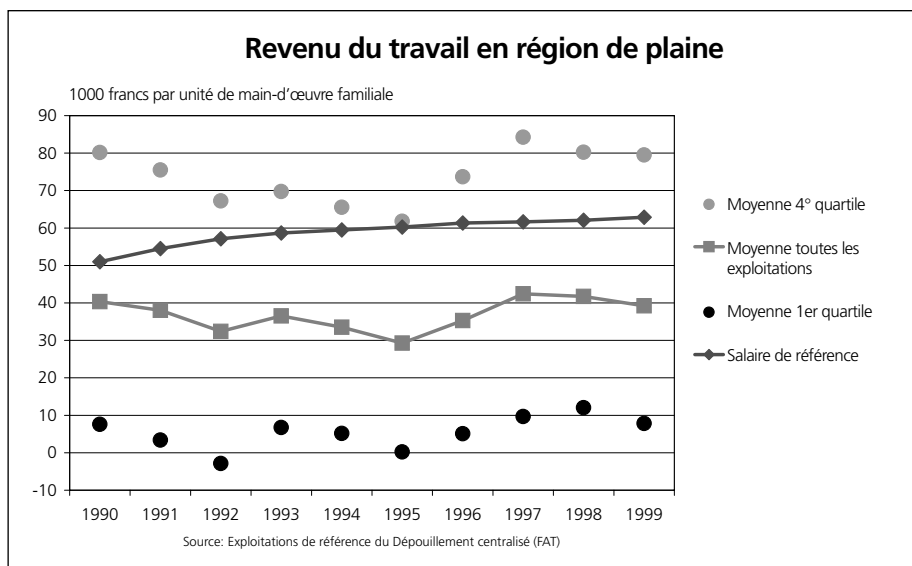


Fig. 5: Revenu du travail et salaire comparable en région de plaine de 1990 à 1999

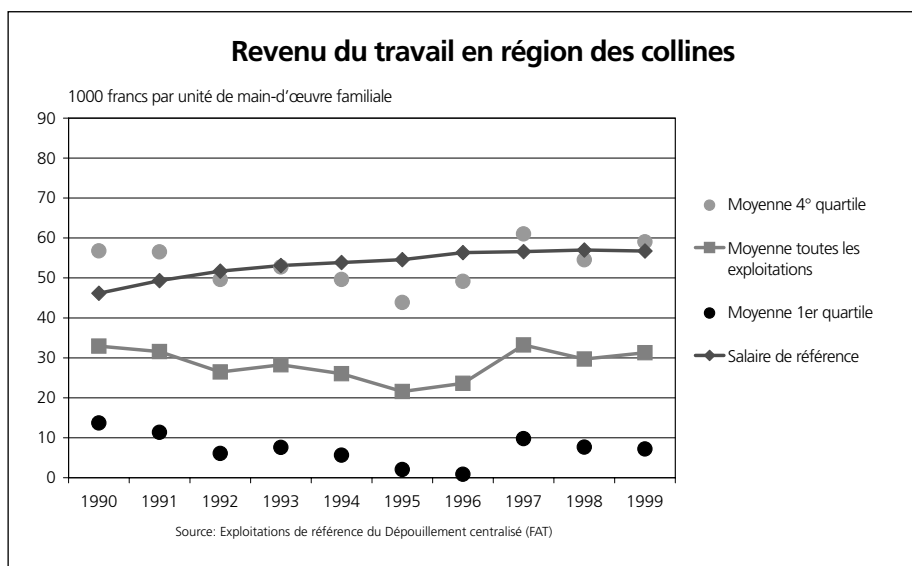


Fig. 6: Revenu du travail et salaire comparable en région des collines de 1990 à 1999

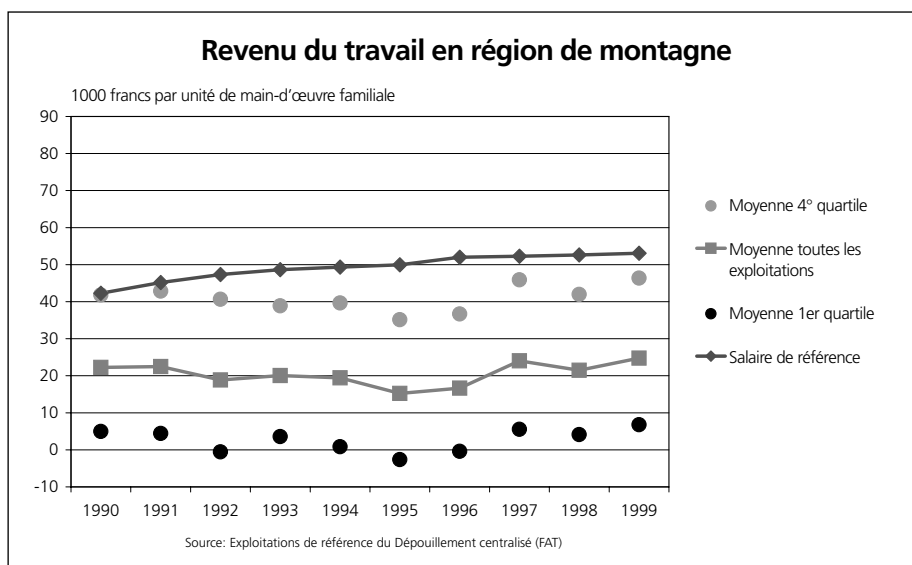


Fig. 7: Revenu du travail et salaire comparable en région de montagne de 1990 à 1999

quart supérieur des exploitations l'atteint tout juste. Enfin, en région de montagne, le revenu du travail du quart supérieur des exploitations se situe nettement au-dessous du salaire comparable. Au fil du temps, la distance entre les quartiles reste presque inchangée. En 1999, la disparité entre les régions a diminué à cause des mauvaises conditions météorologiques qui ont notamment touché les exploitations situées en région de plaine et à cause aussi du nouveau système des paiements directs.

Flux monétaires, revenu agricole et revenu du travail

Le revenu agricole est le résultat le plus important dans le compte d'exploitation. En épurant le revenu agricole des effets qui n'ont aucune influence sur les ressources financières, on obtient les flux monétaires de l'agriculture. Ces corrections comprennent notamment les amortissements, les variations des stocks et de l'actif bétail, l'auto-provisionnement et la valeur locative de l'habitation.

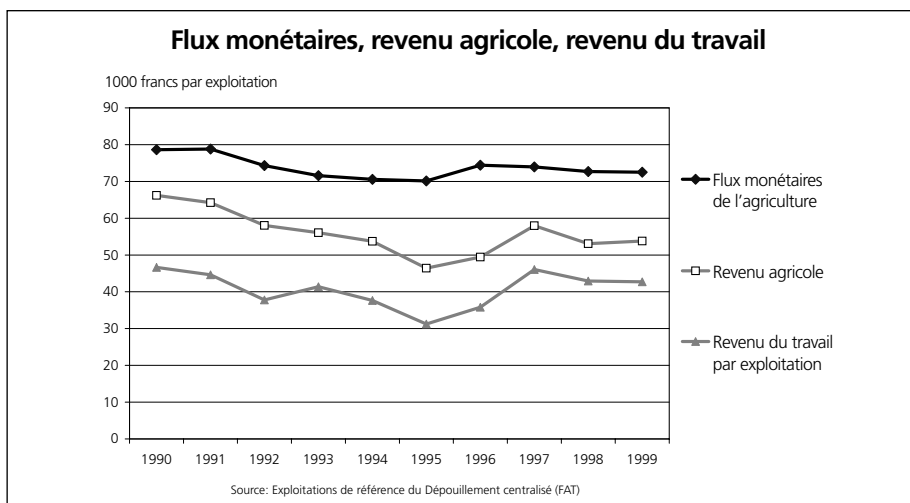


Fig. 8: Comparaison des flux monétaires de l'agriculture, du revenu agricole et du revenu du travail par exploitation de 1990 à 1999, toutes les exploitations

Les flux monétaires de l'exploitation agricole ainsi que les moyens provenant d'activités non agricoles peuvent être utilisés pour les dépenses privées, les investissements, le remboursement des dettes, les dépenses privées ou l'épargne. Dans les années 90, les flux monétaires de l'agriculture ont suivi une évolution beaucoup plus équilibrée que le revenu agricole.

En 1995 et 1996 notamment, la dévaluation du cheptel bovin a considérablement diminué le revenu agricole. Ces dernières années, le revenu du travail par exploitation est plus proche du revenu agricole parce que les intérêts calculés ont baissé en raison du niveau plus bas des taux d'intérêts et malgré l'augmentation des fonds propres.

Nouveautés méthodologiques dans le Dépouillement centralisé des données comptables de la FAT

L'introduction de la nouvelle politique agricole (PA 2002) a entraîné notamment un changement des bases méthodologiques du Dépouillement centralisé à partir de l'année 1999 (Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture). La délimitation des exploitations-témoins, plutôt restrictive jusqu'à présent (limitation des activités annexes, formation spécialisée requise, etc.), est remplacée. Selon la nouvelle méthode, la catégorie des exploitations dites de référence est plus large et comprend par exemple les exploitations à titre accessoire.

Les résultats comptables des exploitations de référence sont pondérés afin de tenir compte d'éventuelles différences entre leurs structures et celles du reste de l'agriculture. Pour ce faire, les exploitations sont réparties selon leur taille, leur type et la zone dans laquelle elles se situent. Par rapport aux anciennes analyses, cette métho-

de donne notamment plus de poids aux petites exploitations et moins aux grandes lors du calcul des résultats. Cette pondération est effectuée en fonction de la part qu'elles représentent dans le recensement des exploitations. Grâce à la pondération, les 3500 exploitations de référence peuvent représenter environ 55 000 exploitations agricoles suisses et plus de 90% de la production agricole.

Pour calculer le revenu du travail des unités de main-d'œuvre familiale, un intérêt est déduit du revenu agricole afin de tenir compte des fonds propres investis dans l'exploitation. A cet effet, on fait appel à l'intérêt moyen des obligations de la Confédération, généralement moins élevé que l'intérêt se basant sur le taux hypothécaire utilisé jusqu'à présent. Le revenu du travail de la famille du chef d'exploitation est divisé par les unités de main-d'œuvre familiale, mesurées en unités de travail annuel de

la famille (UTAF). Une UTAF se base sur 280 jours de travail, une personne correspondant au maximum à 1.0 UTAF.

Les salaires comparables non agricoles se basent dorénavant sur l'enquête sur la structure des salaires de l'Office fédérale de la statistique. Les salaires annuels bruts standardisés sont comparés au revenu du travail d'une unité de main-d'œuvre familiale. La répartition régionale des résultats s'effectuera pour la région de plaine (zone de grandes cultures, zones intermédiaires), la région des collines (zone des collines, zone de montagne I) et la région de montagne (zones de montagne II à IV).

En raison de ces changements méthodologiques, les présents résultats ne sont pas comparables à ceux publiés dans les années précédentes. Pour analyser les séries temporelles, les résultats sont calculés selon la nouvelle méthode à partir de 1990.

Le présent rapport est envoyé non seulement à tous les abonnés, mais aussi à toutes les exploitations qui mettent leur comptabilité à disposition du Dépouillement centralisé. La FAT tient ainsi à les remercier de leur travail supplémentaire nécessaire pour les boucllements remis à la FAT.